



Les résidences
de l'Orléanais
O P H d' O R L É A N A I S

DOSSIER DE PRESSE

Résidence Petit Pont
à Orléans

Inauguration de la résidentialisation

7 juillet 2011

contact presse : Anne du Rusquec. 02 38 41 49 02/06 88 38 66 02

LES RÉSIDENCES DE L'ORLÉANAIS résidentialisent leurs immeubles.

Pour la qualité d'habitat des locataires, les résidences de l'Orléanais ont engagé d'importants travaux de résidentialisation au sein de leur patrimoine complétant ainsi les travaux de rénovation des logements.

Cette démarche permet d'améliorer l'environnement des habitants en sécurisant les pieds d'immeubles et en définissant des limites claires entre l'espace public et l'espace privé à la jouissance des locataires grâce à l'installation de clôtures.

Les travaux de la résidence **Petit Pont** à Orléans (70 logements) que nous inaugurons aujourd'hui ont permis de renforcer la qualité du cadre de vie des résidents par la création d'espaces verts, l'installation de bancs, la plantation de massifs, d'arbustes, l'engazonnement, la création d'un terrain de pétanque et l'amélioration de l'éclairage extérieur assurant ainsi aux résidents un climat de convivialité et de confort.

A cela s'ajoute la création d'une place de parking numérotée par logement.

Les travaux démarrés le 21 juin 2010 se sont achevés fin avril 2011 effectués par les entreprises suivantes : TPVL (VRD), Malard (maçonnerie et clôtures), Gabriel (espaces verts), Gallier (interphonie) et Citeos (éclairage).

Le montant des travaux de résidentialisation s'élève à **509 193 €**.

Le financement se décompose comme suit :

- subvention ANRU : 169 932 €
- subvention Région : 196 425 €
- prêt CDC : 142 836 €

Ces nombreuses interventions sur l'ensemble du patrimoine se poursuivent activement avec à ce jour des travaux de résidentialisation des résidences du Blason et du Grand Villiers, secteur Est d'Orléans.

